METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE REMUNERATION DES COLLABORATEURS

Facile les premières années car régie par les Ordres, qui instituent des minimas, la rémunération est toujours un sujet difficile pour les cabinets d'avocats dès qu'on sort de ces premières années.

Pourtant, la rémunération est un sujet de management essentiel. Une bonne organisation de sa politique de rémunération est un des fondamentaux pour optimiser la performance humaine et financière de la structure.

Ø OBJECTIFS

- Rationaliser les décisions afférentes à la rémunération
- Faciliter les discussions de rémunération
- Homogénéiser le fonctionnement de la structure

Ø PROGRAMME

1. Les grands principes d'une politique de rémunération effi-

cace

- Les critères qui dépendent du cabinet
- Les critères qui ne dépendent pas du cabinet

2. La démarche pour mettre en place le système de rémuné-

ration

- Les étapes à respecter pour mettre en place le système de rémunération
- Les critères d'efficacité d'un système de rémunération

Exercices pratiques:

⇒ Monter un référentiel métier

Jeu de rôles :

⇒ Présenter la nouvelle politique de rémunération à l'ensemble des collaborateurs

COMPETENCES VISEES

Connaître les principes d'un bon système de rémunération.

Connaître la démarche pour l'établir au sein du cabinet.

METHODOLOGIE

Apport théorique de techniques et méthodes

Exercices pratiques

METHODE D'EVALUA-TION

QCM après la formation

MODALITES

Durée: 1 iour

Horaires: 9h00 à 17h00 Dates : 17/11/2020 Lieu : Paris

PUBLIC CONCERNE

Manager ou dirigeant de cabinet

PREREQUIS

Aucun prérequis pour cette formation.